

Berne, le 19.9.2022

Les rétributions pour l'électricité solaire augmentent à 15,5 ct/kWh en moyenne.

Selon une première évaluation de l'association des producteurs d'énergie indépendants VESE, les gestionnaires de réseau augmenteront en moyenne de 55% la rétribution de l'électricité injectée dans le réseau en 2023, pour atteindre 15,5 centimes/kWh. L'association souligne que ces augmentations ont eu lieu uniquement sous la pression de la hausse des prix de l'électricité dans l'UE. A moyen terme, il n'existe toujours pas de garantie de rétribution à prix coûtant pour les producteurs nationaux. L'association réclame d'urgence un nouveau modèle de rétribution viable.

L'évaluation des rétributions déjà annoncées par les 30 plus grands gestionnaires de réseau de Suisse à partir du 1er janvier 2023 montre un bond moyen de 55% vers le haut, passant de 10,1 ct/kWh (2022) à 15,5 ct/kWh (2023). VESE se félicite que l'électricité solaire, pilier fiable et écologique de la production nationale d'énergie renouvelable, soit enfin revalorisée. Il est notamment satisfaisant de voir que même les réfractaires les plus notoires parmi les gestionnaires de réseau atteignent ou ont dépassé le seuil de 10 ct/kWh exigé par VESE.

VESE est toutefois très préoccupée par les raisons de cette augmentation. Dans leurs annonces, de nombreux gestionnaires de réseau parlent certes de promouvoir la production des producteurs indépendants. Mais la véritable raison réside principalement dans le fait qu'avec la législation actuelle, les producteurs avec mesure de la courbe de charge (normalement >30 kVA) peuvent très facilement "sauter" chez le gestionnaire de réseau local et vendre leur production sur le marché libre à la valeur effective du marché à terme 2023, qui est actuellement de 20 à 30 centimes/kWh. Les gestionnaires de réseau ont donc été contraints de faire face à cet exode en augmentant massivement leurs rémunérations. Compte tenu des prix élevés du marché, ils auraient pu ne pas bénéficier de l'électricité relativement bon marché des producteurs indépendants.

Alors que du point de vue des producteurs, ces augmentations sont très bienvenues - en particulier pour les exploitants d'installations qui étaient jusqu'à présent très mal rémunérés - cette hausse massive a pour effet indésirable de faire grimper davantage les prix pour les consommateurs d'électricité nationaux. En effet, les gestionnaires de réseau répercutent l'augmentation des rétributions sur les consommateurs. Cette évolution est regrettable, car les producteurs n'auraient en fait pas besoin de plus de 8 à 12 centimes/kWh pour pouvoir couvrir leurs investissements. A ces prix, l'électricité solaire injectée dans le réseau pourrait apporter une contribution précieuse à la stabilisation des prix de l'électricité dans le pays.

Afin de pouvoir concilier une telle stabilisation des prix avec un développement rapide des centrales solaires des propriétaires privés, il est urgent d'introduire un nouveau modèle de rétribution dans la loi suisse sur l'énergie. VESE propose un modèle qui permet de garantir le financement à long terme des centrales solaires nationales, sans augmentation des coûts pour les consommateurs. Ce "modèle fixe" axé sur les coûts d'acquisition, complété par un "modèle variable" purement axé sur le marché, rencontre un écho favorable auprès des associations, des politiques et de l'administration. Circonstance favorable, la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil des Etats a abordé le problème de la sécurité des investissements dans les installations solaires dans le cadre de la discussion sur l'acte modificateur unique relatif à l'approvisionnement énergétique. Vous trouverez des détails à ce sujet dans notre communiqué de presse du 14.9.2022 : "[La CEATE-E reprend la revendication de la SSES et de la VESE concernant une rétribution fixe du courant solaire](#)".

https://www.sses.ch/wp-content/uploads/MM_UREK-S.pdf

À propos de l'association des producteurs d'énergie indépendants VESE

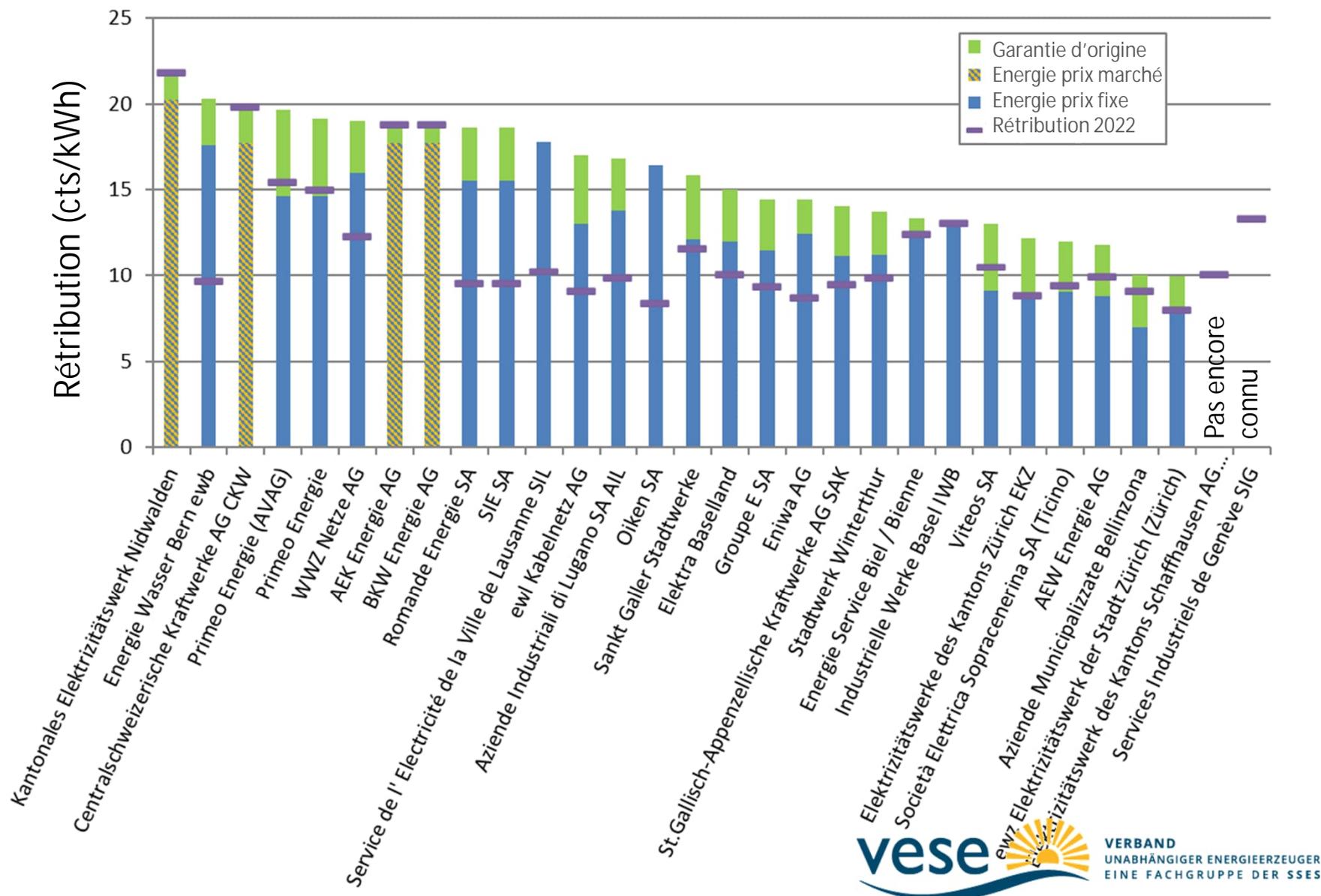
VESE, un groupe spécialisé de la Société suisse pour l'énergie solaire SSES, est l'association des producteurs d'énergie indépendants et représente les personnes intéressées par les exploitants d'installations de production d'électricité renouvelable sans réseau de distribution propre. VESE s'engage pour un tournant énergétique avec le plus grand nombre possible d'installations en mains citoyennes.

Annexe : Graphiques sur les rémunérations des gestionnaires de réseau en 2023

Contact : Diego Fischer, membre du comité VESE, 077 466 86 26, diego.fischer@vese.ch

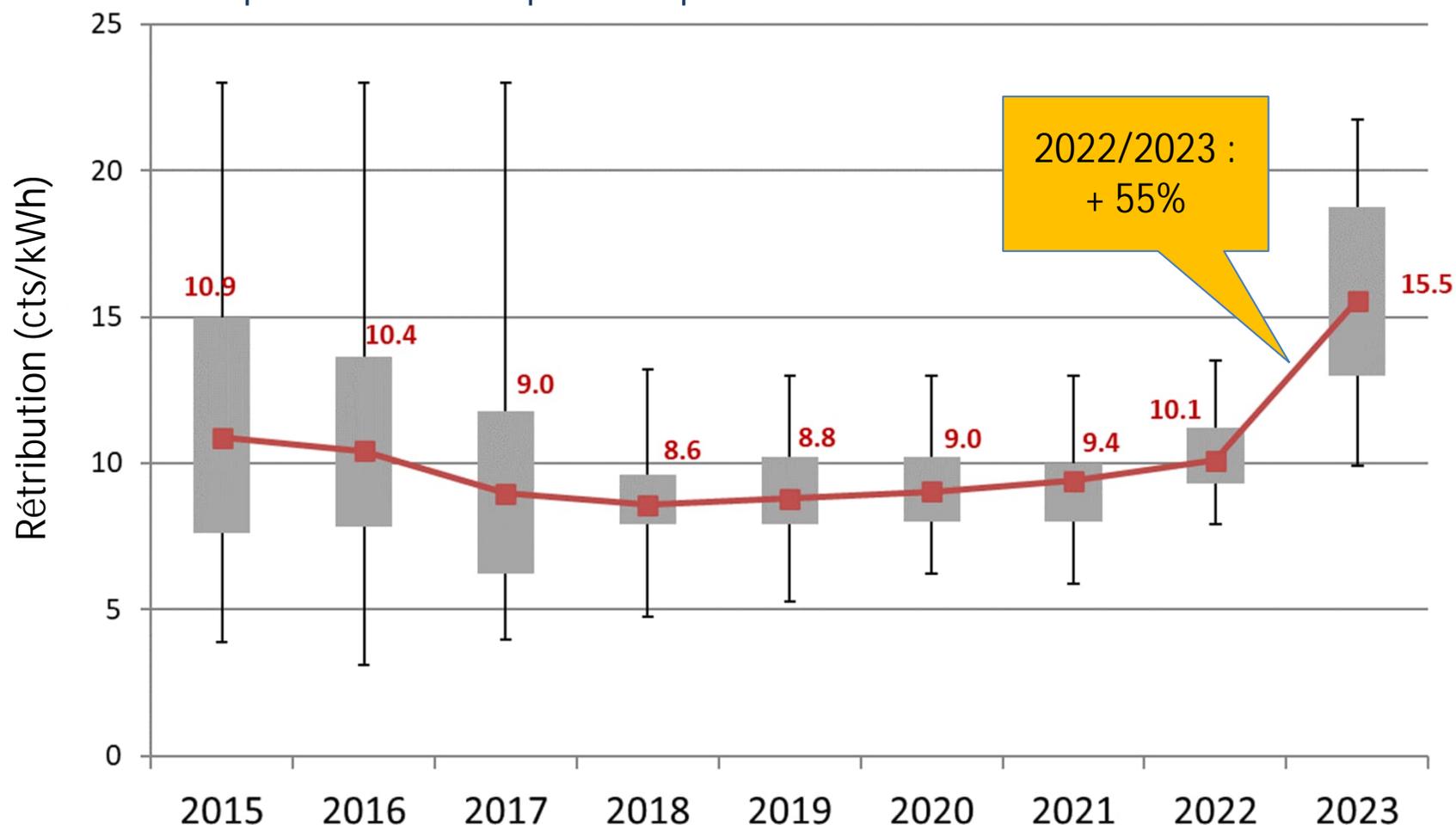
Rétributions pour l'électricité solaire en 2023

Rétributions des 30 plus grands gestionnaires de réseau de distribution (GRD)
pour l'électricité produite par une installation PV de 10 kVA



Rémunérations pour l'électricité solaire de 2015 à 2023

Rétributions des 30 plus grands gestionnaires de réseau de distribution (GRD)
pour l'électricité produite par une installation PV de 10 kVA



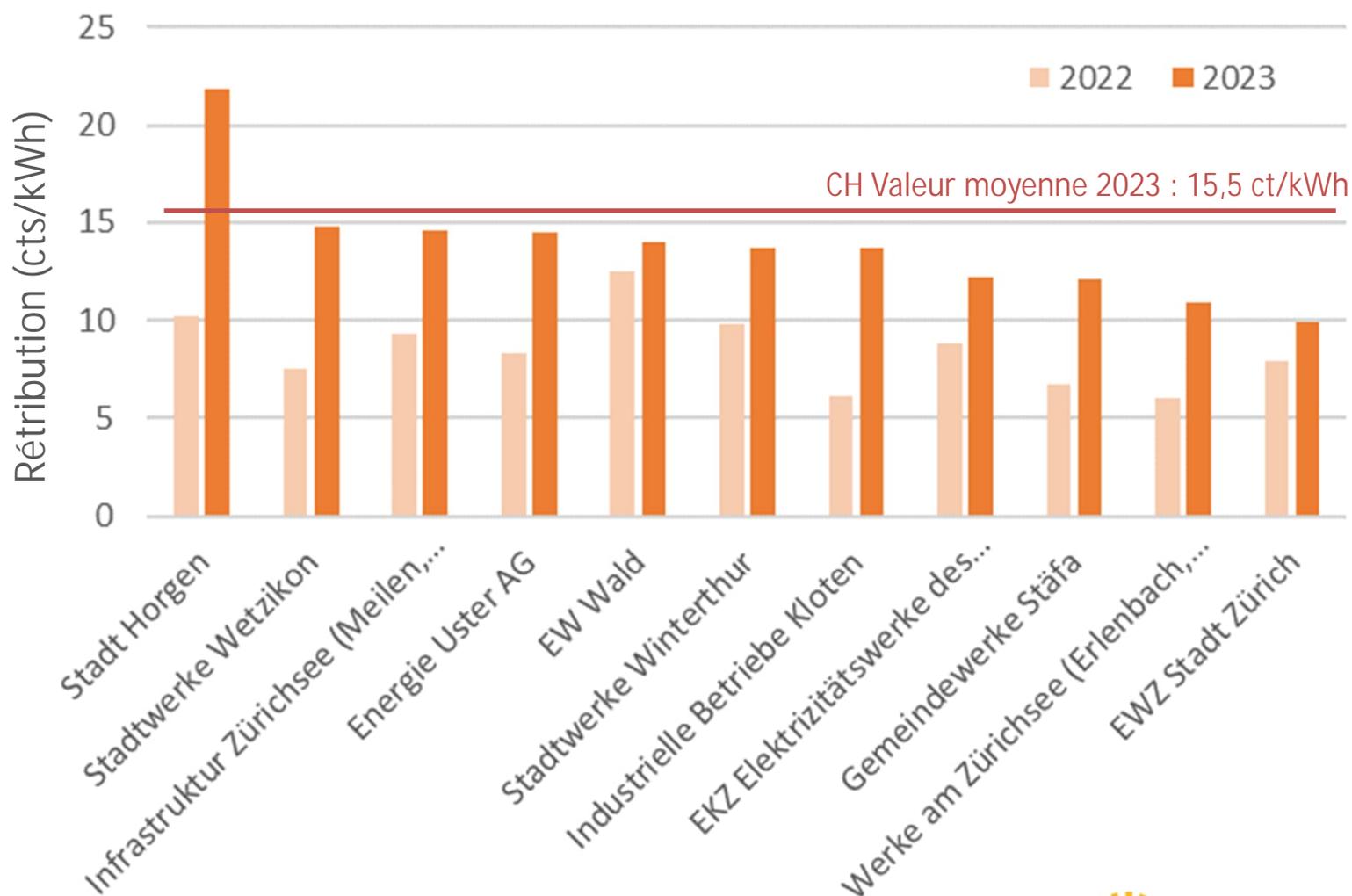
Rouge : moyenne pondérée

Gris : 25%-75% des gestionnaires de réseau de distribution

Noir : valeurs extrêmes

Rétributions pour l'électricité solaire du canton de Zurich en 2023

Rétributions d'une sélection de gestionnaires de réseau de distribution (GRD) pour l'électricité produite par une installation PV de 10 kVA avec consommation propre



Notes

- Les données ont été obtenues à partir des sites internet et des communiqués de presse des différents opérateurs de réseau.
- Dans le cas de l'EWZ (ville de Zurich), aucun document officiel n'a été trouvé, mais un blog de l'EWZ laisse entrevoir un nouveau tarif de 9,91 centimes/kWh pour 2023 <https://www.powernewz.ch/2022/solarenergie-solaranlage-fuer-zuhause/>
- Pour les gestionnaires de réseau disposant d'un modèle de prix de marché, le tarif 2023 n'est pas connu. Dans ce cas, la valeur moyenne pondérée de la rémunération effectivement payée au cours des 12 derniers mois (T3/2021-T2/2022) est indiquée.
- Pour SIG (Genève) et EKS Schaffhouse, il n'a pas encore été possible de déterminer un tarif pour 2023.